



RETOUR D'EXPÉRIENCE NAO

ACTIVITÉ : SECTEUR DE L'ÉNERGIE

EFFECTIF : +50 000 SALARIÉS



MULTISITE

OBJECTIF DU PROJET

La démarche a été impulsée pour répondre aux attentes des agents, notamment identifiées dans le cadre du Plan de Mobilité Employeur (PDME) réalisés sur certains sites. Il s'agissait également de trouver dans ces accords des réponses allant dans le sens de l'intérêt général, afin de fédérer l'ensemble du groupe autour d'une même dynamique. La décarbonation de l'énergie, en continuité du cœur de métier, était également un facteur important.

RÉPONSE(S) APPORTÉE(S)

Quatre thématiques ont été abordées lors des NAO mobilité : engagement des sites de plus de 100 salariés dans des démarches de PDME, réduction des déplacements, évolution des modes de transport, stratégie de communication et d'animation.

Afin de prendre en compte les besoins des agents, de la co-construction a été incluse dans la démarche.

LES RÉSULTATS CLÉS

Actions validées :

- Entrée du **covoiturage dans le Forfait Mobilités Durables (FMD)**, à hauteur de 200€/an/agent, avec un minimum de 40 trajets sur l'année (déclaratif via plateforme)
- **Remise** auprès de partenaires pour **l'achat d'un vélo ou d'un véhicule électrique**
- Accès à un **kit sécurité vélo** gratuit sous condition de participation à une animation de sécurité à vélo.
- Réflexion autour du **travail déporté** dans d'autres sites de l'organisation plus proches du domicile

Mise en place d'un comité de suivi des indicateurs (nombre de bénéficiaires, montant de l'enveloppe budgétaire). Les NAO ont duré 9 mois au total.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Aucune donnée globale sur les parts modales
- Difficulté de partir d'une feuille blanche, le sujet s'est construit petit à petit
- Montée en compétence progressive de chacun
- Moyens humains importants à mobiliser côté organisations syndicales

LES FACTEURS DE SUCCÈS

- Intervention de l'ADEME pour aider à la montée en compétence des instances et de la Direction pendant les négociations
- Véritable dynamique impulsée à la maille locale sur les sites ayant mis en place un PDME, sert de socle aux mesures validées en NAO et montre de bon résultats

FACTEURS DE REPRODUCTIBILITÉ

- 1 réunion avec chacune des 4 OS pour faire remonter les thématiques à aborder pendant les négociations.
- Des représentants des Directions, des filiales mais aussi des sujet de mobilité à l'échelle du groupe, notamment sur le volet véhicules électriques.
- 6 séances de négociation : avec une séance globale sur le contexte réglementaire et les enjeux de mobilités durables, des séances par thématiques et 3 séances de « finalisation ».